

## Présentation du PADD

\*\*\*\*\*

### Réunion publique du 15 octobre 2020



Résidence le Saint-Marc  
15, rue Jules Vallès  
34200 SETE  
04.67.53.73.45  
urba.pro@groupelamo.fr

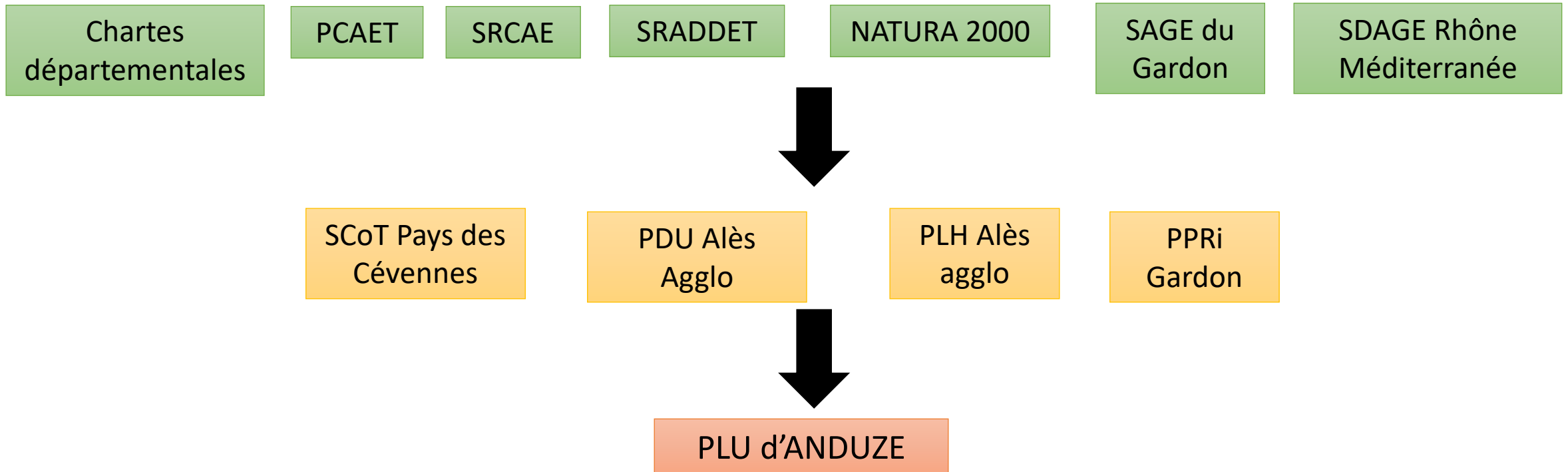


Résidence le Saint-Marc  
15, rue Jules Vallès  
34200 SETE  
04.48.14.00.13  
naturæ@groupelamo.fr



# Rappel du cadre réglementaire

Lois et décrets nationaux et européens : ALUR, Grenelle, NOTRe....



# Contenu du PLU

Il se compose de :

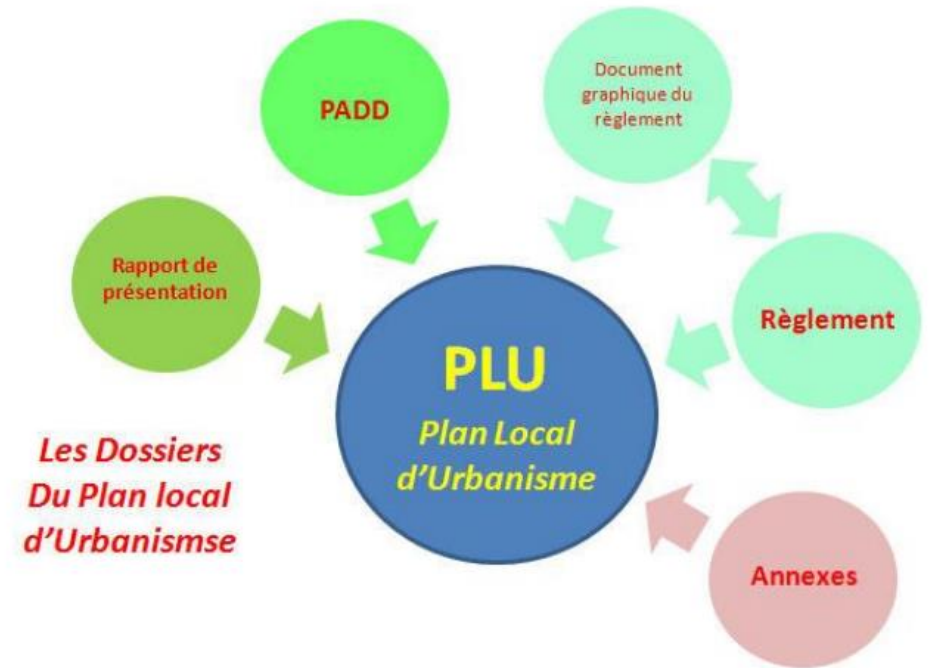
1- Rapport de présentation

2- PADD

3- Pièces réglementaires : zonage, règlement écrit et prescriptions

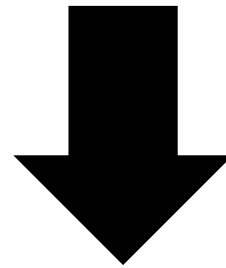
4- Annexes : Servitudes d'utilité publique, risques, annexes sanitaires et autres études...

5- OAP (Orientation d'aménagement et de programmation)



# PADD

- Traduit la volonté politique en matière d'aménagement du territoire pour les 10-15 ans à venir.
- Différentes thématiques sont obligatoirement abordées : environnement, économie, déplacements, urbanisme...



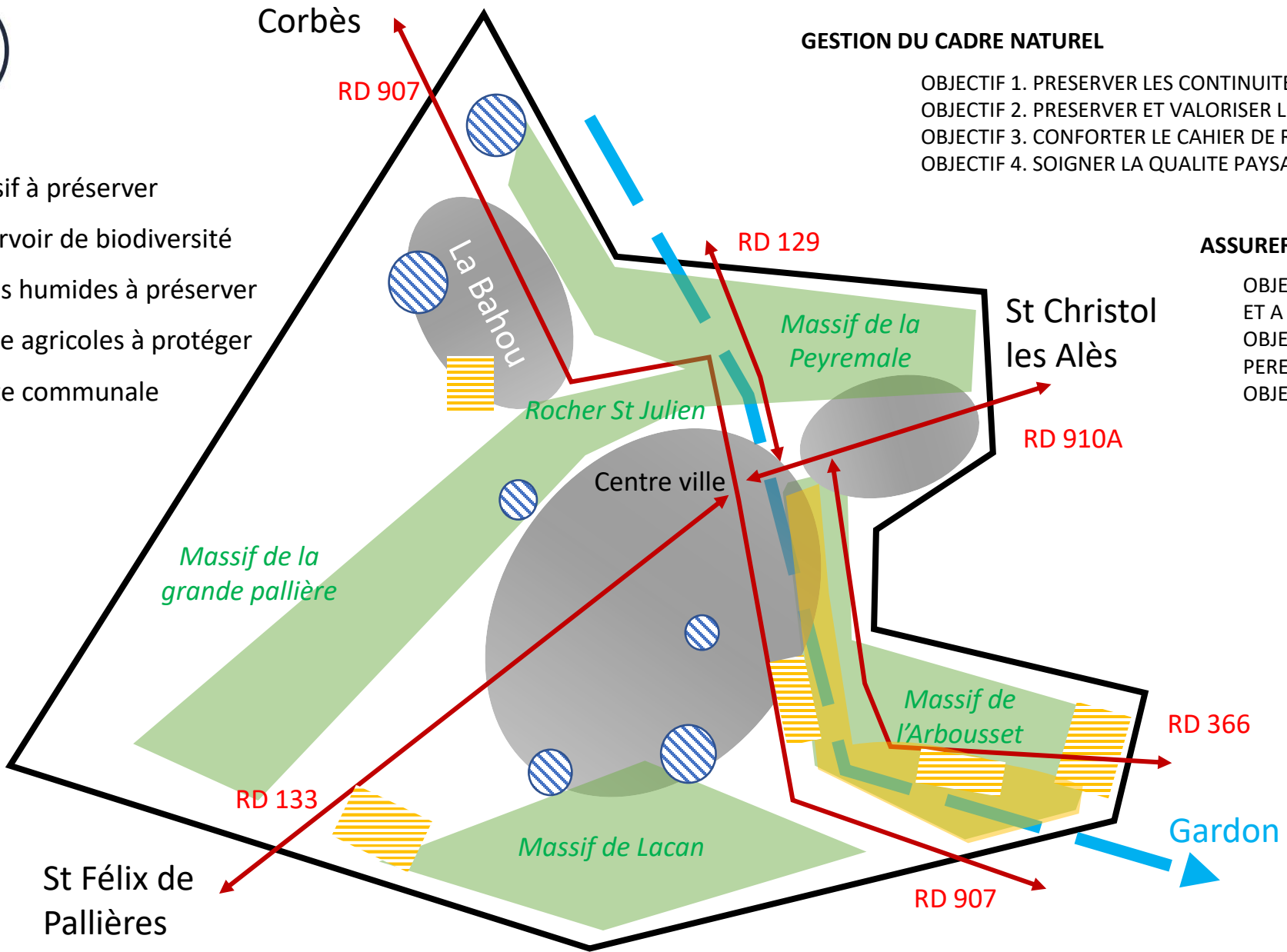
## **Traduction en 3 axes**

- 1- Garantir une évolution urbaine cohérente et maîtrisée**
- 2- Une gestion durable du cadre de vie**
- 3- Dynamiser les activités économiques dans le respect d'une gestion durable**

# Enjeux environnementaux



- Massif à préserver
- Réservoir de biodiversité
- Zones humides à préserver
- Plaine agricoles à protéger
- Limite communale



## GESTION DU CADRE NATUREL

- OBJECTIF 1. PRESERVER LES CONTINUITES ECOLOGIQUES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE
- OBJECTIF 2. PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DU TERRITOIRE
- OBJECTIF 3. CONFORTER LE CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES
- OBJECTIF 4. SOIGNER LA QUALITE PAYSAGERE LE LONG DES AXES STRUCTURANTS

## ASSURER LA PERENNITE DE L'ACTIVITE AGRICOLE

- OBJECTIF 1. PRESERVER LES CULTURES SUR LES COTEAUX ET A PLAINE
- OBJECTIF 2. FAVORISER LE MAINTIEN ET LA PERENNISATION DE L'ACTIVITE AGRICOLE
- OBJECTIF 3. LUTTER CONTRE LE MITAGE

TORNAC

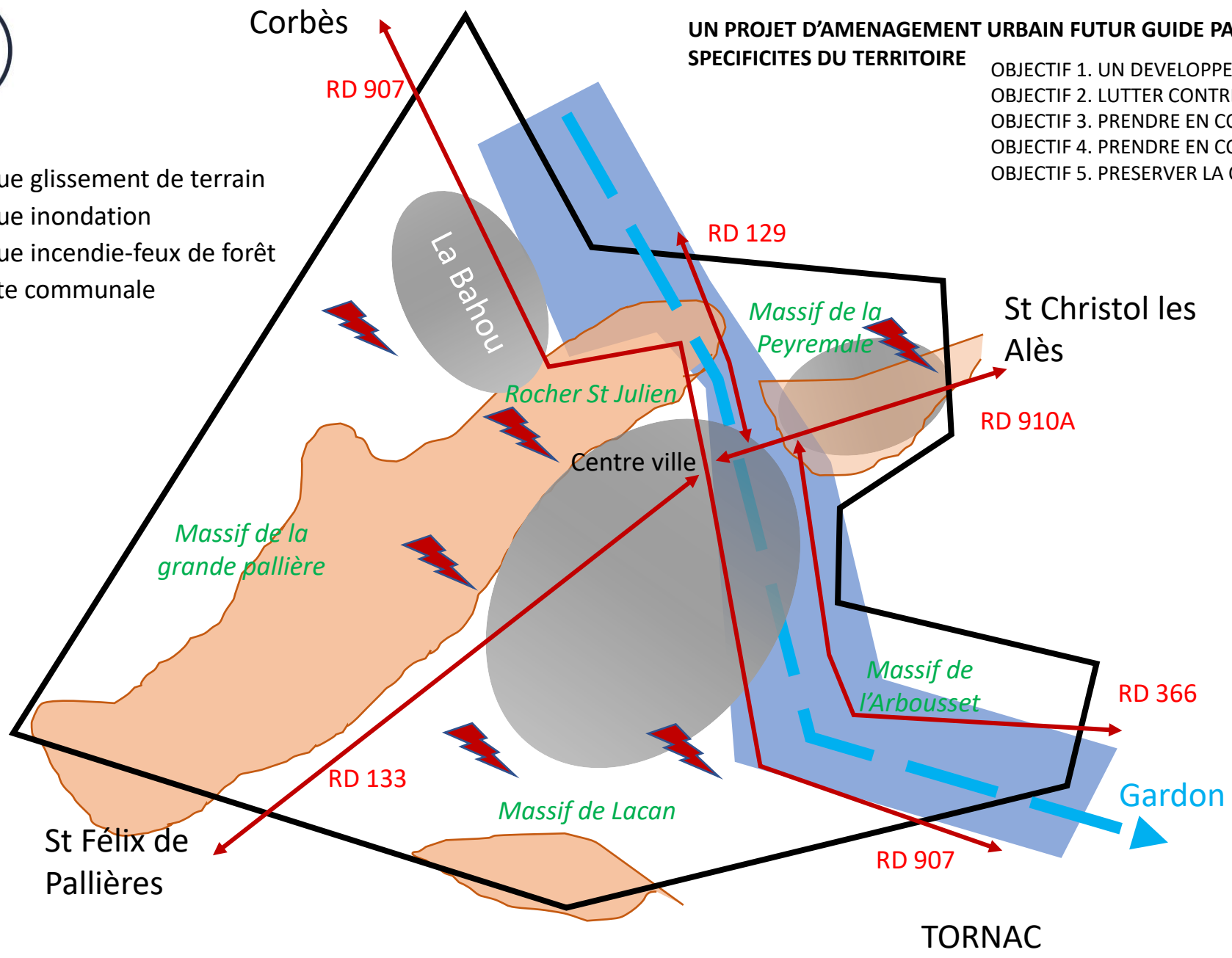
# Enjeux liés aux risques



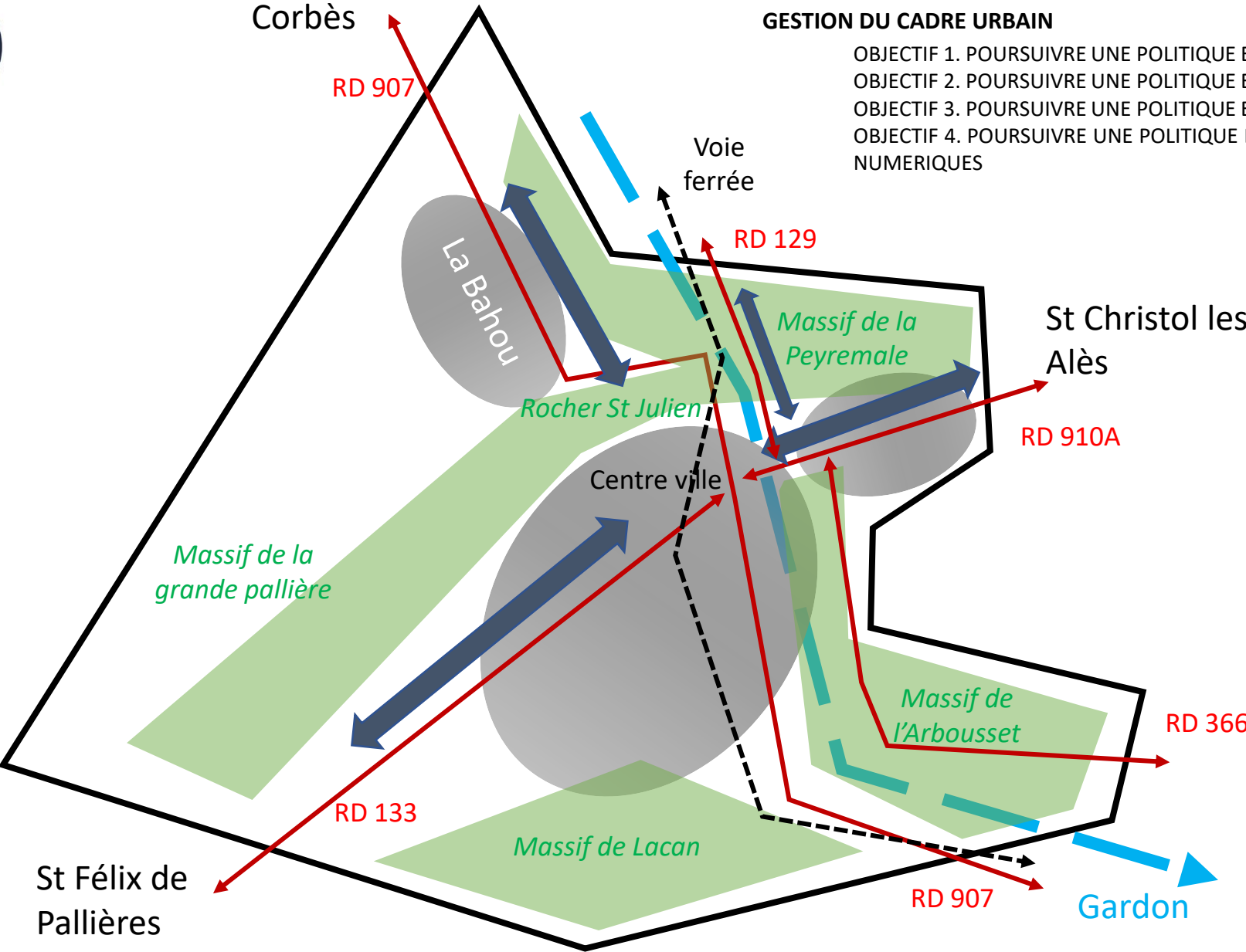
- Risque glissement de terrain
- Risque inondation
- Risque incendie-feux de forêt
- Limite communale

## UN PROJET D'AMENAGEMENT URBAIN FUTUR GUIDE PAR LES CONTRAINTES ET SPECIFICITES DU TERRITOIRE

- OBJECTIF 1. UN DEVELOPPEMENT URBAIN GUIDE PAR LE RISQUE INONDATION
- OBJECTIF 2. LUTTER CONTRE LE RISQUE DE FEUX DE FORETS
- OBJECTIF 3. PRENDRE EN COMPTE LE RISQUE DE POLLUTION
- OBJECTIF 4. PRENDRE EN COMPTE LES NUISANCES
- OBJECTIF 5. PRESERVER LA QUALITE DES EAUX



# Enjeux liés aux déplacements



## GESTION DU CADRE URBAIN

- OBJECTIF 1. POURSUIVRE UNE POLITIQUE EN MATIERE DE TRANSPORT ET DEPLACEMENTS
- OBJECTIF 2. POURSUIVRE UNE POLITIQUE EN MATIERE DE LOISIRS
- OBJECTIF 3. POURSUIVRE UNE POLITIQUE EN MATIERE D'HABITATS
- OBJECTIF 4. POURSUIVRE UNE POLITIQUE EN MATIERE DU DEVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS NUMERIQUES

St Félix de Pallières

TORNAC

- Massif à préserver
- Déplacements doux à promouvoir
- S'appuyer sur les routes existantes pour développer les cheminements doux
- Limite communale

# Enjeux urbains



RD 907

Gardon

## CONFORTER LE DYNAMISME ECONOMIQUE DU VILLAGE

- OBJECTIF 1. POURSUIVRE UNE POLITIQUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- OBJECTIF 2. POURSUIVRE UNE POLITIQUE EN MATIERE DE D'EQUIPEMENTS COMMERCIAUX
- OBJECTIF 3. POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DU TISSU ECONOMIQUE EXISTANT
- OBJECTIF 4. POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITE AGRICOLE
- OBJECTIF 5. CONFORTER L'ACTIVITE CULTURELLE

Voie ferrée

RD 129

Secteur LABAHOU

Massif de la Peyremale

Rocher St Julien

Massif de la grande pallière

Centre ville

RD 910A

## OBJECTIFS CHIFFRÉS

- OBJECTIF 1.** REDUIRE LA CONSOMMATION URBAINE DE L'ESPACE
- OBJECTIF 2.** MAITRISER LE DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE A L'HORIZON 2030 (*Tx de croissance de 1,01% par an soit + 481hab*)
- OBJECTIF 3.** LA MODERATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES (*réduire au mieux de moitié la consommation des 10 dernières années qui était de 12,5 ha / objectif de densité de 21 logements à l'hectare*)
- OBJECTIF 4.** FAVORISER LA RENOVATION URBAINE ET LA REHABILITATION DE L'HABITAT (*respecter les objectifs du PLH d'Alès Agglomération*)
- OBJECTIF 5.** SOIGNER L'ARTICULATION ENTRE LES NOUVEAUX QUARTIERS ET LE TISSU URBAIN EXISTANT

- Revaloriser le centre ancien
- Massif végétal
- Zone urbaine
- Limite communale

RD 133

Quartier de la gare

RD 366



Merci pour votre attention

Ville d'Anduze



Porte des Cévennes



naturæ